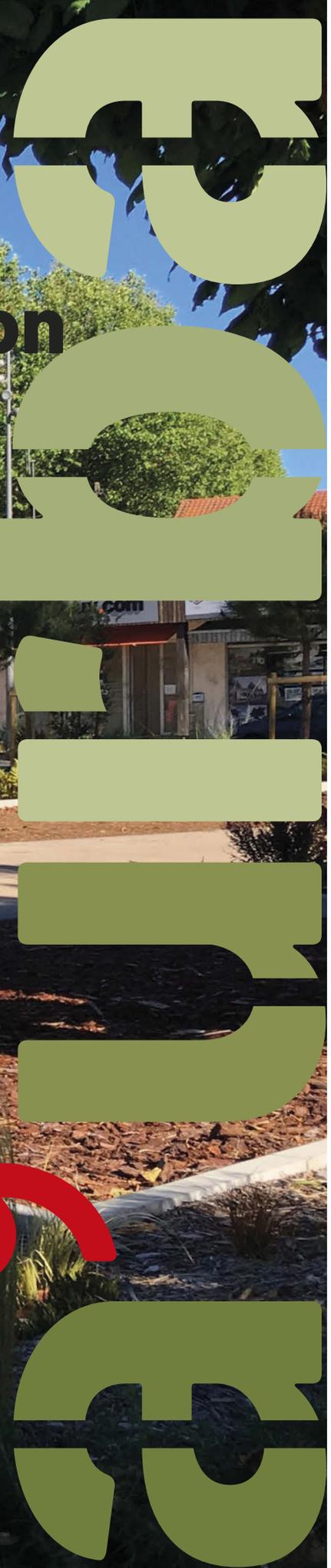


Capbreton Désimperméabilisation du centre-ville

PROJET URBAIN

Fiche de cas

07 / 2022



Contexte

Ville balnéaire du littoral atlantique, Capbreton abrite également un port de plaisance et un port de pêche très actif. Passant de 9000 habitants à l'année à 50 000 en période estivale, elle doit adapter ses équipements et aménagements pour accueillir ce flux de population massif durant l'été.

La place de la Gare, ainsi que les rues du 19 Mars 1962 et de Poge constituent les principales portes d'entrée vers le centre-ville de Capbreton.

La municipalité a lancé un grand projet de revitalisation de son centre-ville pour rendre dynamique et attractive la commune, notamment hors période estivale et pour embellir la ville. Un des enjeux a été d'apaiser la circulation dans la ville et de réduire la place de la voiture dans les espaces publics.

Plusieurs ambitions sont visées dans cette démarche :

- Ecologique : une partie des espaces publics a été désimperméabilisée et un tronçon de cours d'eau renaturé,
- Géographique : améliorer la lisibilité naturelle du territoire en mettant en valeur le réseau hydrographique et l'estuaire comme armature naturelle de la commune,
- Dynamique : rendre le centre ville de Capbreton attractif en réaménageant les espaces et fonctions, en réduisant la place de la voiture dans l'espace public au profit des modes doux.

Un programme pluriannuel d'actions a été acté à l'issue d'un diagnostic du territoire.

Trois aménagements ont déjà été réalisés :

- Le réaménagement de la place de la Gare,
- Le réaménagement des allées marines,
- La place des Basques.

ENJEUX

Gérer les eaux pluviales à la parcelle

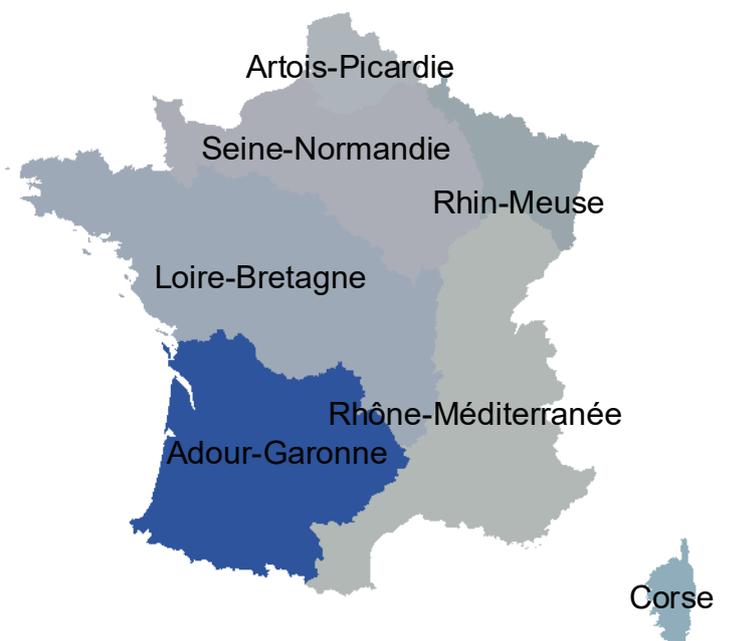
Lutter contre les îlots de chaleur urbains et rafraîchir la ville

Améliorer le cadre de vie

Localisation de la commune de projet



Bassin hydrographique de la commune de projet



La place de la Gare avant...

La place de la Gare avant son réaménagement était constituée d'un rond-point végétalisé et de places de stationnements latérales. Cet espace n'avait pas de réelles fonctions urbaines et une grande superficie de la place imperméabilisée n'était pas utilisée. Elle était très peu végétalisée à l'exception du rond-point et d'un côté de la place. Les espèces plantées relevaient essentiellement d'espèces végétales horticoles. L'ensemble constituait un îlot de chaleur urbain majoritairement utilisé par les automobilistes.



La place de la Gare avant et après aménagement, © Ville de Capbreton

1 2 Une grande part de la place est imperméabilisée, sans usage défini

3 L'espace est essentiellement utilisé par la voiture et peu propice aux modes actifs

Plan du réaménagement de la place



Plan du réaménagement de la place de la Gare © Ville de Capbreton

... et après réaménagement : 60% de la place est perméable

L'objectif paysager de la place est de faire entrer la forêt dans la ville par la plantation d'espèces végétales du massif landais.

Un nouveau parking a aussi pour objectif de proposer du stationnement en entrée de ville pour que les automobilistes laissent leur voiture et accèdent au centre-ville à pied, en vélo ou en navette.

Le parti d'aménagement paysager choisi fait référence à l'histoire du site par l'introduction de paysages forestiers en centre-ville :

- Référence à l'histoire du site à travers le prolongement de la forêt : arbres et massifs arbustifs à caractère local (Fougères, Bruyères, Genêts, Ajoncs, Arbousiers, Pins et Chênes), adaptés aux conditions climatiques, économes en entretien et en eau,
- Noue paysagère centrale pour optimiser la récupération et la rétention des eaux de surface et présentant une gamme végétale avec des graminées adaptées aux milieux humides.



Plan de gestion des eaux pluviales de la place de la Gare, ©Ville de Capbreton

Techniques de désimperméabilisation

Le projet d'aménagement a été concomitant à l'élaboration du schéma directeur des eaux pluviales dont le premier principe général concerne l'infiltration à la parcelle partout où cela est possible.

La place a ainsi été déconnectée du réseau d'eau pluviale. Une noue d'infiltration au centre de la place de 200 m³ a été creusée à la place d'un bassin enterré. Une surverse est malgré tout présente en cas de forte pluie mais n'a encore jamais été utilisée.

- Les voies de desserte sont recouvertes de béton drainant perméable,
- Les places de parkings sont réalisées avec une superposition de trois matériaux : sable/grave/aiguilles de pins. Les aiguilles sont récupérées directement par les services techniques dans le cadre de l'entretien des espaces publics et du ramassage de celles-ci lorsqu'elles tombent. En termes de gestion et d'entretien, elles sont à changer une fois par an en cas de forte fréquentation.

Les allées marines

Le Boudigau est un cours d'eau prenant sa source en amont dans la commune de Saint Martin de Hinx, traversant la réserve naturelle des marais d'Orx et se jetant dans l'estuaire de Capbreton.

L'axe longeant le cours d'eau le Boudigau, est composé d'une voie routière à double sens, de places de stationnement le long de cette voie ainsi que d'un parking.

La végétalisation est composée essentiellement d'un alignement de platanes.

Les berges du cours d'eau sont bétonnées et ne présentent plus un caractère naturel (absence de ripisylve).

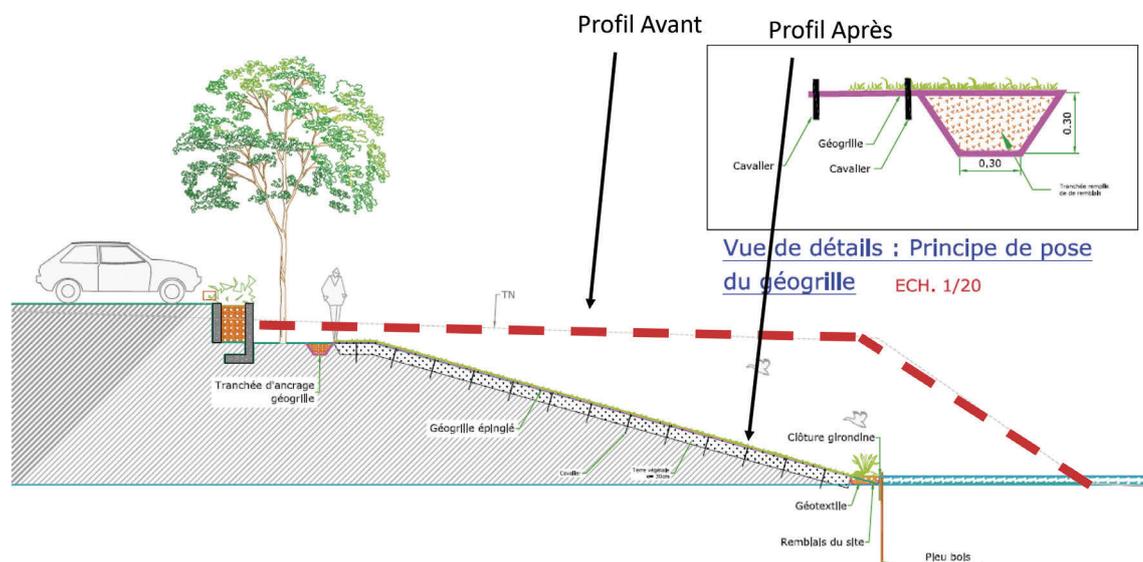
Le réaménagement a été réalisé sur 700 mètres entre les deux ponts, le pont Lajus et le pont de la Halle qui assurent le franchissement du cours d'eau.

L'objectif a été de rendre un espace de mobilité au cours d'eau, d'aménager un sentier en bois le long du cours d'eau pour permettre de longer une partie du Boudigau.



Les allées marines avant et après aménagement, © Ville de Capbreton

Profil de réaménagement des berges du Boudigau



Profil des berges avant et après réaménagement, © Ville de Capbreton

Bilan des actions menées

Parmi les objectifs de revalorisation du centre-ville, la réduction de la place de la voiture a été un axe fort du projet. En effet, les places de stationnement occupent la majorité de l'espace au bord du cours d'eau, avec 100 places de stationnement disponibles aux abords de la voie routière.

Le parking a été entièrement désimperméabilisé et renaturé par un apport de terre végétale et la plantation d'espèces végétales (arbres).

Dans un premier temps, ces places de stationnement ont été enlevées et reportées sur la place de la gare réaménagée : les automobilistes déposent leur voiture dans le parking et peuvent ensuite se déplacer à pied dans le centre-ville. Seuls les commerces bénéficient de quelques places.

Le quai en béton a été entièrement démoli. Le profil de la rivière a été modifié et dessiné afin de retrouver un caractère naturel. Pour cela, le lit de la rivière a été élargi, et la berge a été réaménagée en superposant une grille de géotextile avec une grille de coco, cette dernière ayant pour rôle de laisser passer l'eau tout en retenant la terre végétale.

20 000 végétaux ont été plantés pour reconstituer une ripisylve.

Des platelages bois ont été installés le long des berges pour offrir un cheminement doux aux piétons.

Du mobilier urbain (grands solariums filets, cabane suspendue) viendront offrir des lieux de pause.



Installation des pieux pour l'accueil des platelages bois, © Technopieux



Profils du réaménagement des berges, © D'une ville à l'autre

RETOUR D'EXPÉRIENCE

- Contexte politique très favorable : des volontés très fortes de la part de certains élus
- Affirmation de l'identité du territoire a donné sens au projet
- Tolérance à l'expérimentation en ce qui concerne le génie végétal : plusieurs méthodes ont été testées, notamment l'utilisation d'écorces de pins à la place des aiguilles, avant de trouver la bonne solution
- Adaptation continue pour rendre le projet réalisable pour l'ensemble des acteurs : élus, services techniques, bureaux d'études.
- Nécessité d'avoir une concertation préalable auprès des habitants, d'acculturation auprès des services techniques, des élus. L'originalité du projet a pu surprendre certains usagers au début de l'utilisation de la place. Cependant, une acceptation générale s'est rapidement imposée
- Les places de parking en aiguilles de pins sont très facilement reproductibles pour l'ensemble des communes littorales atlantiques et très peu coûteuses en termes d'entretien.

FINANCEMENT DU PROJET

COÛT DE L'OPÉRATION

Place de la Gare : 800 000 euros

Allées marines : 2 000 000 euros

AIDE FINANCIÈRE

Etat : Dotation d'Équipements des Territoires Ruraux (DETR)

Communauté de communes Marennes-Adour-Côte-Sud (MACS)

ÉLÉMENTS CLEFS DU PROJET

COLLECTIVITÉ

Ville de Capbreton

MAÎTRE D'OUVRAGE

Ville de Capbreton

MAÎTRE D'ŒUVRE

Ville de Capbreton

CALENDRIER

Réaménagement de la place de la Gare : 2015

Allées marines : 2018-2019

CONTACT

- David Joly, Chef de service voirie, Communauté de communes Marennes-Adour-Côte-Sud (MACS),
david.joly@cc-macs.org